

Mairie de Vendargues

Département de l'Hérault
Arrondissement de Montpellier

Vendargues, le 23 novembre 2020

Arrêté N° 758/2020

République Française

Le Maire de la commune de Vendargues

VU la loi n° 82-813 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés de Communes, des Départements et des Régions

VU l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Route

VU l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière

CONSIDÉRANT qu'il convient pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation et le stationnement sur la Rue Lamasse, afin de permettre la réalisation de travaux de voirie (réalisation de 2 branchements EU) par l'Entreprise RESEAUX DIVERS LANGUEDOCIENS du 30/11/2020 au 04/12/2020 inclus.

A R R E T E

Article 1 Afin de permettre la réalisation de travaux de (réalisation de 2 branchements EU) par l'Entreprise RESEAUX DIVERS LANGUEDOCIENS du 30/11/2020 au 04/12/2020 inclus, la circulation sera réglementée sur la rue Lamasse de la manière suivante :

- **Circulation et Stationnement interdits sur l'emprise du chantier**
- **Rue barrée et interdite à la circulation (sauf services publics et de collecte).** *Dans le cas où les travaux ont lieu un jour de collecte des ordures ménagères, et qu'il est impossible de laisser le passage du véhicule de ramassage, le permissionnaire devra faire en sorte que les sacs à collecter soient entreposés en amont ou en aval de la section barrée, afin que la collecte puisse être effectuée.*
- **La rue des Clauzes, portion comprise entre la rue du Salaison et la rue Lamasse, sera interdite à la circulation, sauf riverains, services publics et de collecte.**

Article 2 L'entreprise sera chargée de mettre en place les panneaux de signalisation réglementaires, pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Article 4 Le Directeur Général des Services, La Police Municipale, le Commandant de la Gendarmerie de Castries, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera :

Transmise pour information à la Gendarmerie de Castries

Publiée en Mairie

Notifiée à l'intéressé

Le Maire,

Guy LAURET.

The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Vendargues. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VENDARGUES' around the perimeter and '2020' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Guy LAURET'.